



HAL
open science

Débat : La foule n'est pas le peuple

Olivier Costa

► **To cite this version:**

| Olivier Costa. Débat : La foule n'est pas le peuple. 2018. halshs-02268157

HAL Id: halshs-02268157

<https://shs.hal.science/halshs-02268157>

Submitted on 24 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Débat : La foule n'est pas le peuple

Olivier Costa

On a entendu, depuis un mois, beaucoup d'approximations sur ce que la démocratie est censée être, du côté des gilets jaunes et des responsables politiques qui entendent récupérer leur mouvement, mais aussi du côté de certains journalistes et chroniqueurs.

Au nom du peuple...

Certains affirment à satiété depuis un mois que « les gilets jaunes sont le peuple ». C'est un raccourci problématique à plusieurs égards. Dans un système démocratique, « le peuple », c'est la communauté formée par l'ensemble des citoyens. C'est une abstraction, un idéal qui permet de penser le vivre en commun.

Il reste à savoir ce que veut le peuple. Par convention, on peut s'en approcher par le suffrage universel. Aux présidentielles de 2017, rappelons que 37 millions de citoyens se sont rendus aux urnes. On peut insister sur l'[importance de l'abstention](#) et du vote blanc et nul, mais 37 millions, cela reste 100 fois plus que les plus importantes mobilisations de gilets jaunes.

La règle majoritaire est une approximation de ce que « veut » le peuple. En France, pour certaines élections du moins, notamment pour les présidentielles, le mode de scrutin veille à ce qu'une majorité se dégage. Au second tour, on contraint les électeurs à choisir entre deux candidats seulement, de sorte que le vainqueur puisse clamer avoir été élu par une majorité. C'est là encore une illusion, mais les électeurs jouent habituellement le jeu. Ainsi, ils confirment toujours le résultat de l'élection [lors des élections législatives](#), car ils savent que – en France du moins – l'existence d'une majorité claire est indispensable au bon fonctionnement des institutions et à la conduite de l'action publique.

Certes, cette majorité est un peu artificielle, et Emmanuel Macron a sans doute perdu de vue qu'il a été [élu par de nombreux citoyens qui entendaient, avant tout, s'opposer à Marine Le Pen](#). En outre, la démocratie ne s'épuise pas dans le vote, et la majorité ne peut pas tout imposer. Les citoyens doivent pouvoir s'exprimer entre deux élections. C'est la raison pour laquelle la démocratie garantit le droit de s'exprimer, de s'engager dans un parti, un syndicat ou une association, de manifester, de faire grève, de signer une pétition. Par ailleurs, les droits des minorités doivent être défendus par la Constitution et le droit, et par les autorités.

Distinguer les revendications légitimes

En France, la démocratie reste largement fondée sur la représentation. Les mécanismes de démocratie participative jouent un rôle modeste, les corps intermédiaires sont traditionnellement considérés avec suspicion, les juges ont une influence relativement modeste, et les élus ont une grande autonomie d'action. En effet, les députés ne sont pas censés représenter leurs électeurs, mais la Nation, et le Président jouit d'importantes prérogatives, dans une approche de sa fonction très gaullienne, voire bonapartiste.

La crise des gilets jaunes est sans doute l'occasion de [repenser tout cela](#), et de donner plus de poids à des mécanismes de démocratie participative et délibérative. Elle est aussi une salutaire mise en garde pour les gouvernants qui ont trop fait abstraction de la manière dont certaines mesures ont été perçues par la population. Réforme de l'ISF, baisse des APL, hausse de la CSG pour les retraités, [limitation à 80 km/h](#) ou fiscalité sur le gazole sont autant de décisions qui ont suscité de fortes récriminations qui n'ont pas été entendues, au nom de l'idée que le Président avait un mandat clair et un projet pour la France, et qu'il devait garder le cap.

Il n'en reste pas moins qu'une minorité, même très mobilisée, même bénéficiant d'un soutien de l'opinion publique, ne peut pas se substituer à la majorité et effacer les résultats des élections. Les gilets jaunes sont un mouvement d'ampleur, mais on n'a jamais eu plus de 300 000 personnes dans la rue. La foule n'est pas le peuple et 300 000 personnes ne peuvent pas décider pour le peuple.

Que faire, en effet, si 300 000 personnes défilent pour demander l'interdiction de la chasse, et si la semaine d'après 300 000 défilent pour demander son maintien ? Quand les opposants au mariage pour tous ont défilé en masse, et durablement, le gouvernement aurait-il dû retirer sa loi ? Comment distinguer les revendications légitimes, qui doivent être prises en compte, des autres ?

Dans le cas du mouvement des gilets jaunes, le gouvernement aurait dû comprendre plus tôt qu'il était l'expression d'un fort mécontentement chez une partie substantielle du corps électoral. Les premières réactions – ou l'absence de réaction – n'ont fait que mettre de l'huile sur le feu et cultiver chez les citoyens mobilisés l'idée [qu'ils étaient déconsidérés](#).

Il n'en reste pas moins que, dans une démocratie représentative, on ne peut laisser la rue gouverner, sinon toute réforme – qui fait généralement des gagnants qui s'ignorent et des perdants qui se mobilisent – serait exclue.

La logique du « tout ou rien »

En outre, comment intégrer la violence à cette équation ? Une manifestation violente est-elle plus ou moins légitime qu'une manifestation pacifique ? Certains estiment que la violence est un indice du degré de mécontentement des manifestants (de « désespoir », diraient ceux qui les soutiennent) et que le gouvernement doit être plus à l'écoute en cas de débordements. Mais, une fois encore, peut-on gouverner un pays ainsi ?

Ce qui caractérise le mouvement des gilets jaunes depuis le premier jour, c'est la méconnaissance des règles habituelles de la mobilisation, qui doit opérer à travers un ensemble d'outils démocratiques et pacifiques : pétitions, tribunes dans la presse, manifestations (déclarées et encadrées), contacts avec les élus, grèves...

Le mouvement avait trouvé, avec le gilet jaune, un marqueur de mobilisation très astucieux : chaque automobiliste français était équipé de cet accessoire visible, facile à porter ou à mettre en évidence sur son tableau de bord. Mais les initiateurs du mouvement ont choisi d'emblée d'opter pour des formes d'action illégales : manifestations non déclarées en préfecture et dépourvues de responsable et de service d'ordre, blocages de routes et de commerces, violences envers les automobilistes récalcitrants et les forces de l'ordre, dégradations et incendies volontaires...

Ils ont en outre, par principe, refusé de rencontrer les représentants de l'État et cherché à imposer leurs revendications de manière unilatérale, dans une logique du « tout ou rien ». Si n'importe quelle organisation – mouvement politique, syndicat, association, collectif – s'était rendue coupable du dixième des exactions commises par le mouvement des gilets jaunes, elle aurait sans doute été rapidement dissoute.

En l'espèce, l'impunité règne, car le mouvement n'a pas de structure et de représentants officiels : chacun peut s'improviser porte-parole des gilets jaunes auprès de médias très complaisants, sans endosser la moindre responsabilité, ou se livrer à une surenchère sur les réseaux sociaux.

La question de la violence, nœud du conflit

Certains commentateurs relativisent cette violence structurelle. Ils opposent la violence du gouvernement, qui étouffe de taxes les classes laborieuses et fait montre d'arrogance, et celle des manifestants. Ils comparent les débordements des gilets jaunes à ceux des supporters de foot les soirs de victoire ou à ceux du Nouvel An. Ils renvoient dos à dos casseurs et forces de l'ordre. Le citoyen qui se promène aujourd'hui dans les rues désolées de Paris, Bordeaux, Saint-Étienne ou Toulouse, entre carcasses de voitures brûlées, barricades et devantures de magasins défoncées, pourra difficilement considérer que ce ne sont que les inévitables effets collatéraux d'un mouvement fondamentalement non violent.

La question de la violence est le nœud de ce conflit. Elle en constitue alternativement la légitimité (« Il faut prendre en compte les revendications de ces gens en colère ») et l'illégitimité (« On ne cède pas aux casseurs et aux factieux »). Car, sitôt que le pouvoir accède à des revendications exprimées avec violence – et le gouvernement n'a eu d'autre choix que de le faire, pour que la pression retombe –, on encourage d'autres groupes sociaux à adopter des comportements inciviques et délictueux.

Pourquoi faire grève des semaines durant ou se réunir pacifiquement – à la manière du mouvement Nuit debout – pendant des mois sans rien obtenir si, en mettant à sac les Champs-Élysées ou en incendiant une préfecture, l'on provoque un recul immédiat du gouvernement ? La manière dont certains lycéens se sont récemment « mobilisés » – en brûlant des voitures et en s'équipant pour en découdre avec les forces de l'ordre – montre que le recul face à la violence crée des [effets de contagion difficilement contrôlables](#).

Les sondages, un outil à manier avec prudence

Les partisans des gilets jaunes argueront que le gouvernement n'a pas cédé à la violence, mais à l'opinion publique. Que les sondages établissent que les citoyens ont pris fait et cause pour les gilets jaunes, contre le Président. Mais qu'en est-il réellement ? D'abord, que veut dire « soutien aux gilets jaunes » ? On ne reviendra pas ici sur l'inanité de certains sondages. Interroger les gens sur leur comportement passés ou futurs (« pour qui avez-vous/allez-vous voter ? ») ou sur leurs préférences (« quelle est votre sensibilité politique ? ») a du sens, mais interroger les gens sur des questions vagues ou très complexes, donne [des résultats qui doivent être considérés avec prudence](#).

Éprouver une forme de sympathie pour des citoyens qui protestent contre la hausse des taxes, réclament plus de pouvoir d'achat et de services publics, s'élèvent contre des réformes

impopulaires, et dénoncent le mépris des élites, ne revient pas à valider l'ensemble de leurs revendications ou à souscrire à un changement de pouvoir ou de régime.

On rappellera alors que 80 % des Français désapprouvent l'action du Président. Mais qui peut se dire satisfait de son action alors que la France vit une situation insurrectionnelle, que les citoyens sont empêchés de circuler à leur guise ou de travailler, que les chaînes de télévision passent en boucle des images de guérilla urbaine ? Le citoyen de bonne foi ne peut que constater que le Président s'y prend mal pour gouverner le pays.

Pour autant, est-ce que les 80 % de sondés seraient prêts à porter Jacline Mouraud ou Éric Drouot au pouvoir, ou l'un des leaders de l'opposition ? Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen, Laurent Wauquiez et Olivier Faure soufflent sur les braises depuis le début du mouvement, en espérant tirer leur épingle du jeu et rejouer la présidentielle, mais les citoyens ne sont pas dupes : les sondages les plus récents montrent qu'aucun ne tire bénéfice du mouvement et ne constitue une alternative politique crédible.

Une vaste majorité attachée aux institutions et à la paix sociale

Nul ne sait où va ce mouvement. La mobilisation est numériquement en baisse, mais les plus radicaux pensent leur heure venue et ne vont sans doute pas relâcher la pression. Les échauffourées ne sont plus le fait de gilets jaunes, mais d'extrémistes, de casseurs et d'opportunistes.

Les chercheurs en sciences sociales n'aiment pas faire de prédictions : ils sont scientifiquement mal équipés pour cela et préfèrent plus prudemment « prédire le passé », en analysant le déroulement d'événements dont on connaît l'issue. On peut néanmoins penser que, à ce stade du mouvement, l'opinion publique va se retourner.

L'émotion passée, les citoyens français, dont la vaste majorité est attachée aux institutions, à l'ordre public et à la paix sociale, s'entendront sans doute pour considérer qu'une insurrection hebdomadaire n'est pas le moyen le plus sûr d'améliorer le sort des Français, et que le coup de semonce à l'endroit du gouvernement était suffisant. Désormais, rares sont les personnalités et les acteurs de la société civile qui affichent leur soutien à un mouvement marqué par une ligne politique confuse, par sa fascination pour la violence et par son refus de la négociation.

Les Français ont, dans un premier temps, largement approuvé les gilets jaunes parce qu'ils partageaient leurs revendications, étaient déçus par le gouvernement ou manifestaient une certaine sympathie pour un mouvement inédit. Certains étaient sans doute aussi mus par une forme de suivisme, de culpabilité de classe, de griserie médiatique ou de romantisme révolutionnaire. D'autres refusaient d'afficher leur soutien à un gouvernement sourd aux revendications, et désapprouvaient le discours de ceux qui affichaient leur mépris pour cette mobilisation populaire ou dénonçaient un peu rapidement la « peste brune ».

On rappellera aussi que le mouvement des gilets jaunes n'a, initialement, guère laissé le choix au quidam. Face à un barrage, il était contraint, plus ou moins aimablement, d'enfiler son gilet jaune, de prêter allégeance à la cause, d'y contribuer éventuellement par une obole, afin de

pouvoir aller travailler ou conduire ses enfants à l'école. Nombreux étaient les automobilistes qui arboraient un gilet jaune dans leur véhicule, « au cas où ».

« Ce qui n'était encore que le sentiment d'une partie de la nation parut ainsi l'opinion de tous... »

Face à ces pressions, face à la quasi-unanimité des responsables politiques, des commentateurs et des leaders d'opinion, il semblait difficile pour le citoyen de faire part de ses doutes. Mais, sauf à penser que l'électorat modéré, qui a dominé les élections l'an passé, s'est subitement volatilisé ou a radicalement changé d'orientation politique, on peut faire l'hypothèse qu'une partie des citoyens a dissimulé ses préférences.

Il y a près de deux siècles, Tocqueville avait révélé les falsifications auxquelles pouvaient conduire certaines contraintes, en prenant l'exemple du sentiment religieux durant la Révolution française. Selon lui, les pressions qui s'exerçaient sur les croyants, qui jugeaient malvenu d'exprimer leur attachement au christianisme, avaient fait apparaître l'opinion publique comme antireligieuse, alors qu'elle ne l'était pas.

Ce phénomène s'entretenait de lui-même, la faiblesse supposée du nombre des croyants au sein de la société française les incitant à continuer de taire leurs convictions :

« Ceux qui niaient le christianisme élevant la voix et ceux qui croyaient encore faisant silence, il arriva ce qui s'est vu si souvent depuis parmi nous, non seulement en fait de religion, mais en tout autre matière. [...] Ce qui n'était encore que le sentiment d'une partie de la nation parut ainsi l'opinion de tous, et sembla dès lors irrésistible aux yeux mêmes de ceux qui lui donnaient cette fausse apparence. » (De la démocratie en Amérique. Laffont, p. 1045)